LA GUERRE AÉRIENNE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

NOUVEAUX DÉGATS IMPORTANTS DANS LA CAPITALE ANGLAISE

Stockholm, 12. — La B.B.C. communique au sujet de l'attaque exécutée la nuit dernière contre Londres par des escadrilles allemandes que cette attaque a commencé dès le crépuscule et qu'elle a dure plusieurs heures.

Comme il a été communiqué par les Ministères britanniques de l'Air et de la Sécurité Intérieure, des dégâts ont été occasionnés et on a enregistré nombre de morts et de blessés.

La B.B.C. ajoute que des bombes ont été jetées sur plusieurs districts londoniens et que l'aviation allemande a aussi attaqué des localités situées dans le Sud et le Sud-Est de l'Angleterre.

VAGUES D'AVIONS SUR L'ANGLETERRE

Berlin, 13. — Dimanche, aux premières heures de la soirée, d'importantes formations d'avions de combat allemands ont attaqué, en vagues successives, des objectifs d'ordre militaires situés à Londres et en d'autres villes de l'Angleterre.

UN RAID CONTRE L'AÉRODROME DE RANSGATE

Berlin, 12. — Hier, deux avions de combat légers ont attaqué en vol piqué l'aérodrome de Ramsgate, situé à la cote Sud-Est des Iles Britanniques. Des hangars et des bâtiments ont été atteints. Un hangar a été complètement détruit.

Un convoi britannique attaqué à l'embouchure du Humber

Berlin, 12. — Au cours de la journée d'hier, des avions de combat allemands se sont attaqués à des navires anglais. Un convoi britannique fut repéré au Nord-Est de l'embouchure du Humber et immédiatement attaqué. Un vapeur de 3.000 tonnes fut atteint et sérieusement endommagé, qui coula immédiatement.

Attaque manquée de la R. A. F. contre Zeebrugge

Berlin, 13. — Des milieux militaires allemands ont constaté que les quatre bombes lancées par des bombardiers anglais, au cours d'une attaque exécutée samedi contre le môle de Zeebrugge, étaient tombées en pleine mer sans endommager le môle. Une attaque à la mitrailleuse n'a pas eu lieu. Cette information met donc fin à la prétention anglaise, suivant laquelle le môle de Zeebrugge aurait été touché par deux bombes explosives et qu'une concentration de troupes aurait été mitraillée.

Des avions anglais survolent à nouveau la Suisse

Berne, 12. — L'Etat-Major de l'Armée communique :

Au cours de la nuit du 11 au 12 janvier, des avions étrangers ont survolé pendant plusieurs heures le ciel suisse entre le Jura et le Lac de Genève.

Les avions sont survenus de la direction Nord-Ouest. En quittant le ciel suisse, ils se sont dirigés vers la Haute-Savoie. Dans plusieurs localités, l'alerte aérienne a été donnée. La D.C.A. est entrée en action. D'un atterrissage forcé en France et de messages radiotélégraphiques, il ressort à l'évidence que les avions qui ont survolé le ciel suisse sont de nationalité anglaise.

Un vapeur suédois heurte une mine et coule

Stockholm, 12. — Le vapeur suédois « Werth » a coulé près de Copenhague, après avoir heurté une mine. Quatre membres de l'équipage sont manquants.

Le duc de Windsor à Miami

Miami, 12. — Le duc de Windsor, gouverneur des îles Bahad, assistait hier, à Miami, aux grandes manœuvres annuelles de l'aviation américaine en Floride. Il est reparti ensuite pour les îles Bahad.

AU SUJET DES PLEINS POUVOIRS DE M. ROOSEVELT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'opposition américaine craint la transformation des U. S. A. en un état totalitaire

Paris, 13. — Le Congrès des U.S.A discutera-t-il le projet d'aide à l'Angleterre ou l'adoptera-t-il dans un élan d'enthousiasme ? Plusieurs groupes, au Senat et à la Chambre des Représentants, estiment qu'un débat sur la question est nécessaire ; le président Roosevelt espère ainsi empêcher la guerre d'atteindre le nouveau continent.

L'opposition, qui comprend les isolationnistes, les républicains progressistes et les démocrates conservateurs, déclare que le projet dépasse largement le programme primitif des U. S. A., et découvrent surtout que la démocratie risque de devenir un Etat totalitaire dont le président Roosevelt serait le chef.

Les adversaires résolus du projet affirment en outre qu'il exige une dépense de plusieurs milliards de dollars, qui risquent de n'être jamais remboursés.

On croit que le président Roosevelt, s'il obtient finalement gain de cause en raison de la forte majorité qui le soutient, sera néanmoins obligé de donner des garanties formelles à la volonté pacifique de la nation américaine.

Les experts américains ont étudié en même temps que les hommes politiques le projet du président ; les premiers estiment qu'il soulève de nombreux problèmes de nature juridique difficiles à résoudre ; les seconds paraissent inquiets à l'idée d'apporter au président Roosevelt les pouvoirs qu'ils jugent excessifs en raison même de la Constitution. M. Landon, qui fut candidat à la présidence, a déclaré que c'était là le premier pas vers une dictature Roosevelt. M. Joe, l'attorney général de New-York, dont on n'a pas oublié la campagne contre les gangsters de la politique, et qui est un homme fort considéré aux U. S. A. a exprimé la crainte que l'adoption de la loi n'annonce la fin du régime démocratique aux U. S. A.

Bases américaines dans l'hémisphère occidental

Genève, 12. — Un accord vient d'intervenir entre les U. S. A. et la Grande-Bretagne au sujet des bases aériennes et navales américaines devant être comprises dans les possessions britanniques situées dans l'hémisphère occidental et principalement dans l'île de la Trinité.

Le froid continue à être rigoureux en France

Genève, 12. — Le froid continue à être très rigoureux en France ; à PARIS, le thermomètre est descendu jusqu'à —12° ; dans le centre de la France, le froid est également très vif ; on a enregistré des températures allant jusqu'à —22°.

A TOULOUSE, après une courte accalmie, la neige a fait de nouveau son apparition ; le thermomètre a marqué —10° ; dans les régions de MONTPELLIER et de NIMES, on signale d'abondantes chutes de neige.

NOMBREUX ACCIDENTS EN ESPAGNE

La neige continue à tomber sur la plus grande partie de l'ESPAGNE, formant une croûte glacée qui rend la circulation terrible. A MADRID, à SANTANDER, à PAMPELUNE, à TERUEL, de nombreux accidents sont à déplorer. Sous l'effet du froid, les piliers de ciment d'un pont de chemin de fer situé à 149 km de BARCELONE, se sont désagrégés et le pont s'est effondré au passage d'un train de marchandises ; 7 employés ont été tués, 4 autres ont été blessés. Le trafic est interrompu. D'autre part, dans la région de TERUEL, au cours d'une tempête de neige, 15 wagons d'un train de marchandises se sont décrochés et ont dévalé la pente pour venir s'écraser sur le butoir de la gare, tuant 4 employés. Le bulletin météorologique laisse prévoir la continuation du mauvais temps.

MENACE DE CRUE DANS LA RÉGION DE FEZ

Fez, 12. — Les pluies abondantes et la fonte des neiges dans la région marocaine provoque une menace de crue dans les régions du nord de Fez.

Dans la vallée de la Ouaca, la rivière atteint la hauteur du tablier des ponts.

L'Ouest Leben est également en forte crue. Il est sorti de son lit et recouvre les routes et les champs avoisinant.

LES OPERATIONS MILITAIRES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le communiqué italien

Rome, 12. — *Le Grand Quartier Général des Forces italiennes communique :*

En Albanie, attaque ennemie sur le front de la 11e armée. Nos contre-attaques ont infligé à l'ennemi de sensibles pertes.

En Méditerranée, les formations de l'aviation allemande, poursuivant leurs brillantes actions d'hier, ont entrepris des vols de reconnaissance et d'attaques contre les formations anglaises. Deux puissantes formations de navires ont été attaquées. Un croiseur du type Birmingham a été, sans conteste, touché par une bombe de lourd calibre.

Dans la Cyrénaïque, activité d'artillerie et de patrouilles. Nos avions ont bombardé des formations ennemies dans la région de Giarabub.

Attaques aériennes ennemies réitérées contre quelques-unes de nos bases de la Cyrénaïque.

En Afrique orientale, activité de patrouilles sur la frontière du Soudan et du Kenia. Dans la région de Gallabat, une de nos formations avant-garde a repoussé une attaque ennemie qui était appuyée par l'artillerie et a infligé des pertes à l'ennemi.

A l'aube du 10 janvier, un détachement de torpilleurs italiens a repéré, lors d'une croisière de reconnaissance dans le canal de Sicile, une puissante formation de navires ennemis, composée *de nombreuses unités de surface. Des torpilleurs* ont résolument attaqué le centre de la formation ennemie et ont touché par deux torpilles un croiseur qui a coulé immédiatement. Une âpre lutte s'en est suivie, entre nos torpilleurs et les contre-torpilleurs ennemis soutenus par des chasseurs qui ont déclenché un feu intense de longue durée, pendant que des incendies très visibles ont éclaté sur deux contre-torpilleurs ennemis touchés par nos torpilles.

Un de nos torpilleurs a été touché par un obus qui a paralysé les machines et, tout de suite après, par un second obus qui a touché le dépôt de munitions, de sorte que cette unité a coulé.

Le second torpilleur s'est porté immédiatement au secours des naufragés.

Dans la nuit du 11 au 12 janvier, des avions ennemis venant par la Suisse ont entrepris une attaque contre Turin et Savigliano et ont lancé des bombes explosives ainsi que de petites bombes incendiaires. A Turin, quelques maisons d'habitation ont été touchées; nous y déplorons trois tués et quatre blessés.

A Savigliano, l'hôpital militaire, quelques maisons d'habitation et l'église de la paroisse ont été touchés. Il y eut quelques dégâts matériels mais pas de victimes.

Un de nos chasseurs a abattu en flammes hier après-midi, au-dessus de Catane, un appareil ennemi du type Glenn-Marten.

Pour avoir exprimé son opinion un officier anglais est l'objet d'une action judiciaire

Stockholm, 14. — Un communiqué du « Daily Herald » concernant une action judiciaire contre un officier de marine anglais a suscité une vive sensation.

Lors de l'évacuation de Dunkerque, il s'était distingué et reçut maintenant une sévère remontrance pour avoir fait des observations malheureuses quant à l'état de guerre.

Il s'agit du lieutenant Thomas Lonsdale Hilton.

Un des indicateurs du Ministère de l'Intérieur avait entendu la façon dont au cours d'une conversation, l'officier en présence de ses hommes, avait exprimé sans retenue sa façon de penser. Le lieutenant s'était étonné notamment que la flotte anglaise n'ait pu empêcher les actions du Führer quant à la Norvège. Il a ajouté d'autre part, que les Etats démocratiques étaient entièrement pourris et que les pertes en navires de l'Angleterre étaient plus élevées que les possibilités de construction des chantiers.

Quant à l'Afrique du Sud, elle ne participe qu'avec peu d'enthousiasme à la guerre. Pendant la dernière guerre, il a fallu quatre ans pour battre l'Allemagne alors que la moitié du monde s'était portée à notre secours. Qu'en sera-t-il maintenant que l'Angleterre se trouve isolée ?

Il a ajouté que les ouvriers veulent la paix et que l'Angleterre n'est pas un pays libre.

On a tenu compte des mérites militaires de cet officier pour ne pas lui infliger une punition sévère.

LORD SOMERS SUCCÈDE A LORD BADEN POWEL

Paris. — Lord Somers, âgé de 53 ans, a été choisi comme successeur du chef de l'organisation des boy-scouts décédé. Il ne portera toutefois que le titre de chef en second, le titre d'honneur restant réservé à titre posthume au chef défunt.

DES ESCROCS VENDAIENT DE LA TERRE GLAISE POUR DU SAVON

Paris, 12. — La police vient d'arrêter un ingénieux escroc qui profitait de la disette actuelle du savon. Il façonnait de la terre glaise en forme de cube de savon et chargeait un de ces camarades de les vendre.

L'affaire ne devait pas être mauvaise, car la police apprit que certaines ménagères achetaient ce succédané sans valeur jusqu'à 18 fr. le morceau.

Les plaintes cependant affluèrent et les inspecteurs de la police d'Etat viennent de mettre fin aux agissements des deux escrocs qui ont été arrêtés.

SERVICE FUNÈBRE A LA MÉMOIRE DE L'ÉQUIPAGE DU « SFAX »

Sfax, 12. — Un service funèbre a été célébré en l'église paroissiale de Sfax, à la mémoire de l'équipage du sous-marin français le « Sfax » coulé récemment au large de la côte marocaine.

Une assistance nombreuse était présente à cette cérémonie.

On y remarquait un représentant de l'amiral Esteva, résident général de Tunisie et le capitaine de corvette Chevya, délégué de l'Amirauté, ancien commandant du sous-marin « Sfax ».

SUPPRESSION DE CERTAINS TRAINS A PARTIR DU 15 JANVIER

Paris, 12. — En raison de la pénurie de charbon et des huiles de graissage, la S. N. C. F. se trouve dans l'obligation de supprimer et de limiter la circulation de certains trains de voyageurs. Les indicateurs qui seront mis en vente à partir de cette date, tiendront compte de ces modifications qui seront d'ailleurs signalées au public par des avis affichés dans les gares.

La S. N. C. F. tient à s'excuser de cette nouvelle restriction apportée au service des voyageurs, mais elle est certaine que tous comprendront que le charbon doit être tout d'abord réservé au transport des marchandises et des denrées absolument indispensables au ravitaillement de la nation.

LA BULGARIE PACIFISTE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'appui moral de l'U.R.S.S. a également contribué à la réalisation de cet état de choses. Se basant sur les expériences obtenues jusqu'à présent, le gouvernement est convaincu qu'il peut persévérer dans la voie qu'il s'est tracée. Le peuple bulgare serait certainement heureux si les autres pouvaient réparer d'une façon tout aussi pacifique les injustices qui ont été commises à son égard ».

Faisant allusion à la guerre présente, l'orateur a dit qu'un monde nouveau, appuyé sur d'autres bases et régi par un autre ordre était en voie de réalisation.

Le président du Conseil a exhorté le peuple bulgare à faire confiance à la politique du gouvernement qui jusqu'à présent, a épargné au pays le fléau de la guerre, tout en avant concrétisé les résultats escomptés.

Effleurant ensuite la question de la politique intérieure, le président du Conseil a déclaré que cette dernière était intimement liée à la politique étrangère et que, partant elle exigeait le maintien de l'ordre du calme et de l'union. La loi sur la protection du pays poursuit le même but.

M. Filoff a fait également allusion aux succès obtenus par le gouvernement dans les domaines économiques et social. Pour terminer il a souligné le fait que la Bulgarie ne pouvait rester insensible aux nouvelles idées économiques et sociales. Dans cet ordre d'idées, le libéralisme économique qui n'envisage que l'intérêt individuel, doit également, en Bulgarie, céder le pas au principe de bien-être de la communauté. Cela implique nécessairement une large intervention de l'Etat dans la vie économique du peuple.

Nouveau tremblement de terre en Asie Mineure

Smyrne, 12. — Un nouveau tremblement de terre a ravagé l'Asie Mineure. Une violente secousse sismique a ébranlé hier la ville de Smyrne et les région avoisinantes.

A Smyrne, un grand nombre de maisons se sont écroulées. Il n'y a cependant pas de victimes.

La population, affolée, a fui dans les campagnes.

Ne fermez pas..

ce journal avant d'avoir lu ses annonces. *C'est votre intérêt !*

Chronique des prisonniers

Aux parents sans nouvelles des leurs

A l'une de nos précédentes émissions, nous avons dit aux familles qui attendaient encore des nouvelles d'un des leurs, qu'elles pouvaient avoir confiance. Nous savons combien leur patience est mise à l'épreuve par six mois de silence et de quelle force d'âme les familles doivent faire preuve dans cette pénible situation. La Croix-Rouge internationale s'est occupée de leur sort : vous avez pu lire dans les journaux une note avertissant les familles françaises qu'un service spécial venait d'être créé à Genève à l'agence des prisonniers de guerre pour renouveler les recherches concernant cette catégorie de prisonniers.

Les lettres et colis

Pour les familles dont le prisonnier reçoit mal lettres et colis, vous savez l'embouteillage qui s'est produit dans les services de réception et de contrôle de certains camps ; voici certains détails qui vous éclaireront à ce sujet :

Le 15 septembre, le père d'un prisonnier du Stalag III A écrivait au Service des Prisonniers de guerre pour signaler que son fils ne recevait pas les lettres et les colis qui lui étaient expédiés depuis le début de juillet 1940 ; le service fit aussitôt procéder à une enquête. Pourtant, le 21 novembre une nouvelle lettre du père signalait que la situation de son fils ne s'était pas pratiquement améliorée, puisqu'il recevait très peu de lettres et encore aucun colis, bien que la famille ait persisté dans ses envois. Nouvelle enquête : mais voilà que le 17 décembre, le père de ce prisonnier nous écrit que son fils venait de lui faire connaître qu'en date du 28 novembre, il avait reçu toutes les lettres qui lui avaient été expédiées jusqu'au 15 septembre, et tous les colis expédiés jusqu'au 21 octobre. La situation était redevenue normale après de longues périodes d'attente.

Ce récit rassurera les familles dans le même cas; en effet, les faits que nous venons de rapporter nous apportent la preuve que les services de réception de ce camp, qui régissent un très important contingent de prisonniers de guerre, commencent à décongestionner. D'autre part, on peut constater en général que les colis parviennent plus rapidement que les lettres ; la censure, les difficultés de lecture de certaines lettres et leur longueur sont l'explication de ce fait.

DANS LA RÉGION

M. Maurice Daudelin, Artiste de Radio P.T.T. Nord est décédé à Tourcoing

C'est avec peine que nous avons appris le décès survenu samedi dernier, en son domicile, de M. Maurice Daudelin, auteur et artiste distingué, demeurant 21, rue d'Havré à Tourcoing.

M. M. Daudelin. (Photo Réveil)

Originaire de Cognac (Charente), le défunt qui était âgé de 44 ans, arriva à Tourcoing en 1924, il s'intéressa au chant et au théâtre et en fut l'un des grands animateurs dans notre région. Tant à Roubaix qu'à Tourcoing, il fut le créateur de nombreuses œuvres des frères Ernst, au succès desquelles il contribua puissamment.

Comme chansonnier, il remporta également un très vif succès et à notre défunte station régionale et aux divers concerts ou il se produisit. A Radio-P.T.T.-Nord, à Lille, il faisait partie du groupe théâtral dont il était l'un des acteurs les plus goûtés, et nos concitoyens gardent encore le souvenir des belles « soirées théâtrales du samedi ».

Le défunt était en outre l'auteur des livrets, qui firent la joie des enfants durant de longues années, donnés par « Bécassine » et « Grand Papa Léon », au cours des matinées du jeudi.

Signalons en terminant que M. Daudelin, en tant que chef d'îlot pour la défense passive, demeura fidèle à son poste, au cours des pénibles heures du mois de mai 1940.

Alors que notre ville était presque complètement désertée, il allait avec une énergie et un courage indomptables réconforter et porter la bonne parole à ceux qui ne pouvaient quitter la ville. En ces heures douloureuses, M. Maurice Daudelin, qui se mua en infirmier, fit « tout son devoir ». C'est le plus bel hommage que nous puissions lui rendre.

Ses funérailles auront lieu mercredi prochain, à 9 h. 15, en l'église Saint-Christophe.

LES ACTES DE MUTATION DOIVENT ÊTRE AUTORISÉS

La Préfecture communique :

L'Article 1er de la Loi du 16 novembre 1940, stipule que tous les actes de mutation entre vifs de propriété ou de jouissance, ainsi que tout démembrement de propriété de nature immobilière, doivent être autorisés par le Préfet du Département du lieu où l'immeuble est situé. Ce texte vise toute vente d'immeuble (en propriété ou usufruit), toute constitution de servitude, d'hypothèque ou d'antichrèse, tout apport en société, ainsi que les baux d'une durée supérieure à neuf ans.

D'autre part, l'Article 4 de la Loi précitée précise que tous les actes constatant la réalisation de l'une des opérations visées à l'Article 1er et ayant acquis date certaine entre le 1er juillet 1940 et la promulgation de la présente Loi, seront déclarés dans le mois qui suivra ladite promulgation.

CONSTITUTION D'UN NOUVEAU PARTI POLITIQUE AU JAPON

Genève, 13. — M. Hiranuma a annoncé de Tokio la constitution prochaine d'un nouveau parti politique, et qu'il jugeait nécessaire un renforcement du cabinet afin de donner une base encore plus solide au Gouvernement.

TEMPS D'OBSCURCISSEMENT.

Ce MARDI 14 JANVIER, le soleil se lève à 9 h. 41 et se couche à 18 h. 18.

En conséquence, en dehors de ces heures, les prescriptions concernant l'obscurcissement doivent être rigoureusement observées.

L'enfance malheureuse

Six enfants vivaient sans soins, sans nourriture dans un taudis infect à Halluin...

...abandonnés par leurs parents alcooliques invétérés

Dans le quartier populeux et ouvrier de la Rouge-Porte à Halluin, beaucoup de gens connaissaient la misère et le quasi abandon des enfants des époux Mariacourt.

A plusieurs reprises déjà la police avait été mise au courant du sort malheureux de ces petits, mais jusque maintenant rien de positif avait été fait et on s'était contenté d'admonester les parents.

Grâce à l'initiative de M. Bouvier, l'actif commissaire de police d'Halluin, il est permis d'espérer que les pouvoirs publics prendront des décisions pour mettre fin à la misère de ces enfants.

C'est au No 29 du chemin de la Rouge-Porte dans une pauvre maison au toit de chaume, qu'habite la famille Mariacourt, composée du père, de la mère et de six enfants vivants, 2 étant déjà décédés.

Le père, Hubert Mariacourt, âgé de 51 ans, de nationalité belge, est ouvrier d'usine actuellement en chômage. La mère, née Octavie Mariacourt, 37 ans, ménagère, est originaire de Reckem. Les six enfants sont : Léonie, âgée de 14 ans, Marie-Louise, 10 ans, Marguerite, 8 ans, Alphonsine, 6 ans, Valère, 5 ans, et le plus jeune Edmond, au berceau 1 an.

Tandis que les époux Mariacourt, alcooliques, boivent, s'enivrent dans les estaminets voisins, leurs six enfants sont laissés à l'abandon seuls dans la maison, d'une saleté repoussante, vivant sans soins et presque sans nourritures, à moitié vêtus de chiffons et pieds nus.

En maintes circonstances déjà des voisins apitoyés par le sort de ces pauvres enfants, avaient donné nourritures et vêtements, mais les parents indignes vendaient ces vêtements pour boire.

La rumeur publique finit par attirer l'attention de la police.

UN INFECT TAUDIS

Quand M. Bouvier, commissaire de police, accompagné de l'Inspecteur Ducroo et du garde champêtre Cyrille Vaes, se rendit au 29 du chemin de la Rouge-Porte il fut de suite édifié.

Dans les 3 pièces régnait une odeur et une saleté repoussante.

Dans la première pièce autour d'un vieux poêle flamand presque éteint, grelottants de froid, cinq enfants étaient réunis pieds nus et vêtus de haillons. Le sixième, le bébé d'un an, Edmond, se trouvait dans une pièce voisine couché dans une voiture d'enfant sur une paillasse infecte.

Sur un grabat la tante était morte

Près de lui, sur un lit sans matelas, reposait le corps à moitié dévêtu d'une femme morte. Il s'agissait de la sœur de la femme Mariacourt âgée de 39 ans, qui était décédée la nuit même.

Dans la seconde pièce un autre lit sans matelas ni paillasse servait de couche à deux des enfants, les autres avaient passé la nuit au pied du lit de la tante morte.

Dans la troisième pièce, la chambre des époux Mariacourt, régnait une saleté repoussante, difficile à décrire.

PAUVRES PETITS...

M. Bouvier, commissaire de police, pensa immédiatement à remédier au sort malheureux des six enfants. Le docteur Dereu mandé, après avoir constaté que la mort de la tante était due à une cause naturelle, conduisit les pauvres gosses au dispensaire d'hygiène sociale, rue Gustave Desmettre. Les ayant examinés, il constata qu'ils étaient couverts de crasse, de croûtes et remplis de vermine.

L'examen médical conclut à la santé précaire de ces enfants et des grands soins leur sont nécessaires. Ils furent conduits ensuite aux bains municipaux d'Halluin, ils furent lavés puis habillés avec des vêtements spontanément offerts par des personnes charitables de la ville, et un repas chaud leur fut ensuite servi, qui les réconforta quelque peu.

L'ENQUÊTE

Les parents ont été entendus par l'actif commissaire de police. La femme Mariacourt est insouciante, abrutie par la boisson.

L'homme était ivre chaque jour et quand il travaillait tout son salaire passait à boire au cabaret. Il est actuellement chômeur, le ménage touche 203 francs par semaine en secours et tous les 15 jours le bureau de bienfaisance donne 1 sac de charbon et huit pains.

Néanmoins l'enquête a permis d'établir que ces petits malheureux n'étaient pas battus.

Le rapport édifiant sur cette pénible et lamentable affaire a été transmis au Parquet de Lille.

L'admission des enfants à l'Assistance a été demandée.

A HEMICOURT, QUATRE ENFANTS ÉTAIENT ABANDONNÉS A EUX-MÊMES

La gendarmerie de Saint-Pol-sur-Ternoise vient de procéder à une enquête concernant une affaire de mauvais traitements à enfants.

Depuis un certain temps, la rumeur publique accuse les époux Freville-Saint-Pol de ne pas donner à leurs quatre enfants tous les *soins desirables. Le père travaille* assez régulièrement, mais il s'adonne à la boisson. Quant à la mère, elle ne paraît pas jouir de toutes ses facultés.

Les enfants sont très mal vêtus et malpropres. Ils couchent dans un lit d'une saleté repoussante. L'aîné Eloi, *né en 1936, est actuellement en* traitement à l'hôpital de Saint-Pol, les trois autres enfants sont respectivement âgés de 4 ans, 2 ans et 3 mois. Au cours de leur enquête, les gendarmes apprirent que le 30 janvier 1940, une fillette de 4 ans et demi, Viviane, était morte des suites de blessures reçues au cours d'une chute dans la cave. La pauvre enfant ne reçut aucun soin.

Interrogé, Freville a déclaré demander le placement de ses quatre enfants à l'Assistance publique et l'envoi de son épouse dans une maison de santé.

Le Parquet de Saint-Pol-sur-Ternoise a été informé.

Une grande activité règne aux Aciéries de Denain

Paris, 12. — Les hauts-fourneaux, forges et aciéries de Denain et d'Anzin ont remis dès octobre toutes leurs usines en exploitation ; une grande partie de l'ancien personnel a pu être réembauchée ; la production actuelle est de 40 % de la capacité de production d'avant-guerre. Les carnets de commande sont suffisants pour la période présente et les matières nécessaires ont été fournies.

DÉCLARATION DES BIENS ENNEMIS

Une Ordonnance de M. l'Oberfeldkommandant pour les Départements du Nord et du Pas-de-Calais avait fixé au 15 décembre la date limite pour les déclarations relatives à la propriété ennemie.

Il est rappelé que le délai fixé pour ces déclarations a été prorogé jusqu'au 15 janvier et que, passé cette date, les intéressés seront passibles des penalités prévues par l'Ordonnance sus énoncée.

Les formules de déclaration doivent être demandées aux Kommandantur locales et régionales.

LES RATIONS SUPPLÉMENTAIRES RÉSERVÉES AUX TRAVAILLEURS LOURDS

La Préfecture communique :

Les tickets supplémentaires de pain, viande et matières grasses attribués aux travailleurs lourds ont été remis aux ayants droit, pour le mois de janvier, par les employeurs.

A l'avenir, la distribution sera effectuée dans les mêmes conditions, mais les tickets ne seront délivrés à dater du 1er février, qu'aux entreprises ayant adressé, avant le 15 de chaque mois au Service du Ravitaillement Général, Préfecture du Nord, un état des mutations de personnel survenues depuis la précédente déclaration.

Cet Etat sera établi et envoyé sous la responsabilité du chef d'entreprise et un compte rendu devra être fourni même si aucune mutation n'est intervenue.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 14 janvier 1941. — Soleil : Lever à 9 h. 41 ; coucher à 18 h. 18.

Aujourd'hui : Saint Hilaire. — Demain : Saint Paul.

IL Y A UN AN

14 Janvier 1940. — Une formidable explosion dévaste les chantiers navals de Northwick.

— On publie le bilan du séisme d'Anatolie : 39.000 tués, 60.000 blessés, 50.000 maisons détruites.

GRAVE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER EN ESPAGNE

Madrid, 13. — Un grave accident de chemin de fer s'est produit en gare de Caparette, provoqué par la tempête de neige ; 4 cheminots ont été tués.

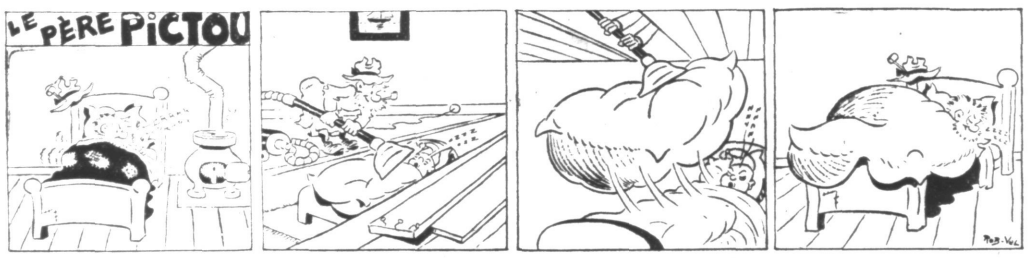

LA VALLÉE DES ROIS

Par H. J. MAGOG

44

M. Carqueiranne n'avait naturellement pas laissé passer cette occasion de proclamer son goût des émotions. Il assura Renée que c'était uniquement dans l'espoir d'en éprouver quelques-unes de qualité rare qu'il entreprenait cette expédition. La jeune fille ne lui devait donc aucune reconnaissance, bien qu'il fut heureux de pouvoir, en satisfaisant son caprice, lui rendre service. Il affirma même que c'était lui qui était redevable envers la jeune fille, puisque, par sa présence et par le but qu'elle poursuivait et auquel M. Carqueiranne se trouvait associé, elle rendait l'aventure plus émouvante.

Au milieu des ruines que leur faisait traverser Ahzab, la petite troupe offrait un aspect singulier. La nuit claire, qui donnait à leurs ombres allongées parmi les pierres tombées des portiques, les colonnes brisées et les statues mutilées, une apparence fantastique, pouvait bien rendre farouches les cinq hommes, armés jusqu'aux dents, qui escortaient le riche original. Ahzab lui-même, à leur tête, ne les dépaisait pas. Mais M. Carqueiranne tuait l'effet.

Comment prendre au sérieux sa silhouette bedonnante, confortablement vêtue d'un complet de sport, et ses mollets massifs, que protégeaient des « leggins » de cuir ? La casquette d'étoffe contre laquelle il avait troqué le casque de liège qu'il portait pendant le jour, pour se protéger contre le soleil, accentuait le caractère pacifique de sa rondelette physionomie et faisait qu'on se serait étonné et inquiété de le voir au milieu de ses ruffians.

Renée Sérignan ne paraissait pas davantage à sa place. Elle aussi détonait dans ce cadre et en cette compagnie.

La toilette qu'elle avait revêtue pour participer à cette expédition ne la rendait ni moins jolie, ni moins gracieuse, bien qu'elle eût été composée dans un souci exclusif de toute coquetterie et en considérant uniquement les nécessités pratiques. De solides chaussures de marche enfermaient ses petits pieds, mais la courte jupe grise découvrait une jambe fine et nerveuse et le pull-over, de teinte neutre, en moulant le buste, gardait à la silhouette toute sa ligne féminine. Et les courts cheveux blonds mettaient un frange d'or au bas du turban bleu qui les enserrait.

Les rudes gaillards amenés par M. Carqueiranne — des Européens peut-être ramassés dans les bouges du Caire, aventuriers que le risque n'arrêtait point, pourvu qu'il fût payé — parurent à peine s'étonner qu'on s'embarrassât d'une jeune fille pour le genre d'expédition que leur avaient sans doute laissé prévoir les conditions de leur engagement.

Ils jetèrent sur Renée un furtif regard. Puis, en philosophes qui n'ont ni à critiquer, ni à juger qui les emploie, ils se remirent à marcher derrière Ahzab.

La jeune fille fermait la marche avec M. Carqueiranne. Comme lors de sa première sortie avec le fellah, elle s'inquiétait moins du chemin suivi que du but à atteindre. C'était vers ce dernier que toute sa volonté était tendue, et, pour y parvenir, elle concentrait toutes *ses forces, n'accordant aucune attention* au paysage.

Cependant, la petite troupe, après avoir gagné la partie supérieure d'un temple, dont les terrasses se superposaient, adossées à la falaise, s'élevait maintenant le long d'un plateau en pente qui atteignait les premiers contreforts et se continuait bientôt en une série d'escarpements qui reliait un sentier de chèvre.

Guide au pied agile et sûr, Ahzab se jouait des difficultés, et découvrait toujours un passage permettant de s'élever davantage là où un grimpeur moins familier avec la falaise eût affirmé qu'il fallait redescendre.

Il s'arrêta devant un trou creusé dans le roc et qui semblait, par ses dimensions, ne pouvoir abriter que quelque oiseau de proie.

— Voici le chemin, annonça-t-il. Il est étroit et pénible et il va falloir se couler dedans un à un et y ramper. Pour ne pas étouffer, en obstruant le boyau et en empêchant l'air d'y circuler, il est nécessaire que nous ne passions qu'un à un. J'ouvre la marche. Un de vous me rejoindra quand je sifflerai. Les autres suivront, en observant le même intervalle.

— Va, nous te suivrons, prononça stoïquement M. Carqueiranne dont le peu de sveltesse aurait cependant pu s'effaroucher de la perspective. Car il était celui de tous qui avait le plus à redouter de l'étranglement du boyau.

Mais la mystérieuse retraite d'Hata-Sou n'était-elle pas au bout du passage ? Confiant en la promesse du fellah, l'original aurait passé à travers un rideau de flammes pour y accéder.

Renée Sérignan partageait cet état d'esprit. Avec une indifférence faite de fatalisme, elle regarda disparaître Ahzab qui s'enfonçait dans le trou. Puis, comme ses compagnons, elle attendit, sans même compter les minutes, le coup de sifflet du fellah.

Elle ne manifestait même pas d'impatience. Aucune fébrilité ne l'agitait. Il lui semblait qu'en elle et autour d'elle le temps était suspendu, comme il peut l'être par le sommeil. La vie reprendrait au réveil, c'est-à-dire quand Renée se retrouverait en présence de Maxime Fleuraine et de la mystérieuse Hata-Sou. Jusque-là, les minutes étaient sans valeur.

Faiblement modulé, le sifflement lointain leur parvint. Autant que le temps mis par le fellah à parcourir le boyau, l'éloignement du son disait la longueur de cette cheminée, qui devait servir à l'aération du souterrain existant au sein de la falaise.

Sur l'ordre de M. Carqueiranne, un des hommes y entra à son tour... puis un autre... et encore un autre.

Après le quatrième, M. Carqueiranne invita la jeune fille à franchir à son tour le passage.

— Je vous suivrai et ce gaillard fermera la marche, décida-t-il. Je ne pense pas que nous ayons à craindre d'être attaqués par derrière. Je suppose d'ailleurs qu'en nous faisant prendre ce chemin qui n'est, certainement pas l'entrée normale du palais de Mme Hata-Sou, Ahzab espère nous introduire dans la place par surprise et sans combat. Mais puisque j'ai, en somme, accepté d'assumer la responsabilité de cette équipée, je dois agir en chef et me constituer une arrière-garde. A tout à l'heure.

Sans hésiter, Renée se glissa dans le boyau. Plus mince que les gaillards qui l'y avaient précédée, elle avançait facilement. Elle éprouvait d'autant moins de peine que le boyau descendait en pente assez raide et qu'elle n'avait d'autre effort à faire que de déplacer successivement les mains et les genoux. Usée par les siècles et peut-être aussi par les eaux qui avaient pu s'écouler par là, la roche était sans aspérités et n'infligeait point aux membres ces meurtrissures et ces écorchures qui sont ordinairement la conséquence d'exercices de ce genre.

Enfin, au bout du boyau, la jeune fille aperçut une lumière. Et elle distingua presque aussitôt le visage du fellah, illuminé par la torche qu'il avait allumée pour éclairer l'orifice.

Il aida Renée à sortir du boyau et à se remettre debout sur le sol de la galerie, suffisamment haute et large, dans laquelle il débouchait.

Puis il donna à M. Carqueiranne le signal que celui-ci devait attendre.

Un long moment s'écoula. Sans doute la corpulence de l'original lui faisait-elle éprouver quelques difficultés à avancer dans l'étroit boyau. Devait-il y renoncer ?

Mais s'il en avait été ainsi et s'il avait dû revenir en arrière, il aurait certainement envoyé vers ses compagnons le dernier homme de son escorte pour les avertir. On pouvait donc plus vraisemblablement craindre qu'il ne se trouvât coincé dans un passage difficile et qu'il ne pût ni avancer ni reculer. Déjà, envisageant cette hypothèse qui plaçait M. Carqueiranne en posture périlleuse, le fellah s'inquiétait et manifestait l'intention d'aller à son secours, quand une masse sombre, précédée d'une face lunaire, apparut dans la partie du boyau qu'éclairait le reflet de la torche d'Ahzab.

Celui-ci poussa un soupir de soulagement.

— Voilà l'effendi, annonça-t-il. Je parie qu'une autre fois il se fera maigrir avant de s'aventurer par un tel chemin.

A demi suffoqué, la face cramoisie et les vêtements usés par le frottement contre la roche qui le comprimait à l'excès, M. Carqueiranne apparut et dut se laisser extraire de l'orifice par les mains vigoureuses de ses hommes.

(A suivre).